

Compte rendu de séance

Séance du 12 Février 2021

L'an 2021 et le 12 Février à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE sous la présidence de CHEVREAU Kristell Maire

Présents : Mmes : CHEVREAU Kristell, FAYE Sigrid, HAIE Marie-José, SUBLEMONTIER Stéphanie, MM : GILLAIZEAU Manuel, KIRCHHOFF Jean-Paul, PATRON Ludovic, PEGARD Jean-Jacques, THORAVAL Pascal

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 9

A été nommé(e) secrétaire : Mme SUBLEMONTIER Stéphanie

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

VENTE DU TERRAIN COMMUNAL SITUE A LA BECHETIERE

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que trois acheteurs se sont présentés pour l'acquisition du terrain agricole situé le Hameau de la Bêchetiere .

Monsieur MALBRAND du PLUI nous a informé que le terrain ne sera jamais constructible.

Les trois acheteurs ont fait une demande écrite :

Sylvain et Bulle RACARYS-Grit par le biais du Notaire EURIDIS à SENONCHES

- pour une offre à 10 000 €

Après délibération : 9 contres

HALEWICK Richard de LAMBLORE

- pour une offre à 10 100 € sous condition de passer constructible

Après délibération : 8 contres 1 abstention

HARDY Laurent Les Ressuintes

- pour une offre à 11 000 €

Après délibération : 8 pour 1 abstention

Le terrain est vendu à Mr HARDY Laurent.

A la majorité (pour : 8 contre : 0 abstention: 1)

Questions diverses :

- Comment améliorer la communication vis-à-vis des habitants
- Joindre aux élus à chaque Conseil Municipal le compte rendu des réunions SIRTOM, COMUNAUTE DE COMMUNE etc....
- Entretien de la pompe rue de la Pommarie ainsi que les Calvaires
- Revoir lors d'une commission voirie pour les abords de la route de la Floudière
- A-t-on encore des terrains appartenant à la commune

Fin du Conseil à 19 h 38.



En mairie,
Le 25/02/2021
Le Maire
Kristell CHEVREAU